

FONDS DE RECHERCHE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'UROLOGIE



Association
Française
d'Urologie

www.urofrance.org

POUR INCITER À L'ÉLABORATION DE PROJETS QUI LUI SEMBLANT IMPORTANTS DANS TOUS LES DOMAINES DE LA RECHERCHE CENTRÉE SUR L'APPAREIL URO-GÉNITAL, L'AFU ATTRIBUE DES SUBVENTIONS DE RECHERCHE APRÈS APPEL À CANDIDATURES.

- Le projet peut concerner un projet de recherche fondamentale ou clinique.
- Les demandes de subventions du fonds de recherche de l'AFU sont proposées à tous les urologues membres de l'AFU ou de l'AFUF (à jour de leur cotisation) et aux médecins chercheurs non membres de l'AFU.
- Le dossier et le règlement sont disponibles sur le site internet :
www.urofrance.org
- Les dossiers expertisés par le Conseil Scientifique de l'AFU doivent être envoyés par mail uniquement à :
delegation.generale@afu.fr
Tous les éléments constituant le dossier doivent être envoyés en un seul fichier (taille maximum 2 MO).

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION POUR LA SÉLECTION DES PROJETS ET
L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS**

**30 AOÛT
2010**

Pour plus d'information contactez le secrétariat de l'AFU :
Maison de l'Urologie - 61 rue de Vaugirard - 75006 Paris
Téléphone : 01 45 48 06 09 - Télécopie : 01 45 48 12 92
Courriel : delegation.generale@afu.fr

ou rendez-vous sur le site :
www.urofrance.org